

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 46 (1966)
Heft: 2: L'enseignement

Artikel: L'importance du marché de la CEE pour les pays de l'AELE
Autor: Cuendet, Georges A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'importance du marché de la CEE pour les pays de l'AELE

par Georges A. CUENDET

*de la Division du commerce du Département fédéral
de l'économie publique à Berne*

(article tiré du Bulletin de l'EFTA d'avril 1966 et reproduit avec l'aimable autorisation de l'Association européenne de libre-échange)

De par sa situation au cœur de l'Europe, la Suisse est prédestinée à entretenir des relations commerciales actives avec le monde extérieur, cela d'autant plus qu'elle ne dispose pas sur son propre territoire de ressources naturelles appréciables. Pour subvenir aux besoins de sa population, elle a été conduite à rechercher en dehors de ses frontières des sources d'approvisionnement et — corrélativement — des débouchés pour ses exportations. Il était naturel qu'elle se tourne en premier lieu vers ses voisins immédiats, dans la mesure où ceux-ci pouvaient répondre à ces deux impératifs. Or, sur 1 856 kilomètres de frontières extérieures, la Suisse en compte 1 650 avec des États membres de la Communauté économique européenne. C'est dire que les relations de la Suisse avec ces États avaient toutes chances d'être intenses.

Longtemps avant que les mouvements d'intégration européenne prennent corps, la Suisse avait tissé des liens économiques et commerciaux extrêmement étroits avec les Six. La logique d'une unité économique de l'Europe ne saurait être mieux mise en lumière que par ces liens.

Le marché suisse et la CEE

La Suisse constitue pour les Six un marché beaucoup plus important que cela ne semble à première vue résulter du chiffre de sa population. C'est ainsi que, par habitant, elle importe davantage de la CEE que n'importe lequel des pays membres de cette dernière et, en fait, plus que n'importe quel autre pays au monde.

Importations en provenance des pays de la CEE en 1964

	En dollars par habitant	Totales en millions de dollars
Suisse	373,8	2 243
Belgique-Luxembourg . . .	324,3	3 146
Pays-Bas	303,4	3 671
Suède	148,1	1 140
Allemagne	87,4	5 098
France	77,7	3 762
Royaume-Uni	47,4	2 563
Italie	45,4	2 365
États-Unis	14,9	2 843

Depuis 1959, la part de la CEE dans les importations totales de la Suisse a constamment dépassé 60 %. Aucun des Six ne peut se prévaloir d'un pourcentage aussi élevé : les pays du Bénélux n'effectuent en effet qu'un peu plus de la moitié de leurs achats totaux à leurs partenaires de la Communauté, cette proportion descendant à un tiers environ dans le cas de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. De même, la Suisse vient en troisième position de tous les marchés extérieurs de la Communauté, juste après les États-Unis et le Royaume-Uni. Il est particulièrement remarquable qu'avec une population qui représente moins d'un trentième de celle des États-Unis et un revenu national 50 fois moindre, la Suisse importe des

Six près de 80 %, en valeur, de ce que les États-Unis leur achètent.

De même que la Suisse importe du Royaume-Uni près de la moitié de ses achats totaux aux pays membres de l'AELE, elle achète autant à l'Allemagne qu'aux cinq autres pays de la CEE réunis. En 1965, par exemple, les livraisons de la France ont représenté environ la moitié de celles de l'Allemagne, celles de l'Italie le tiers, celles des pays du Bénélux un peu moins d'un quart.

Au cours des six dernières années, la part de la CEE dans les importations totales de la Suisse est restée relativement stable : de 61 % en 1960, elle a progressé régulièrement jusqu'en 1963, année où elle a atteint 64 %, pour redescendre ensuite à 62 % en 1964 et à 62,2 % en 1965. Si les livraisons de l'Allemagne ont suivi presque exactement le mouvement d'ensemble, sur lequel elles exercent d'ailleurs une influence prépondérante, la part des autres pays de la CEE a fluctué dans des proportions plus notables par rapport à ce mouvement. C'est ainsi qu'en termes relatifs, la France a sensiblement amélioré sa position : 14,5 % pour des importations totales de la Suisse en 1965 contre 12,5 % en 1960. En termes relatifs toujours, la part de l'Italie est restée stagnante, alors que celle des Pays-Bas et de la Belgique a décliné.

Pour ce qui est des catégories de marchandises importées, la Suisse tire de la CEE une proportion essentielle de son approvisionnement en énergie (houille, pétrole, etc.) : en 1965 par exemple, 82,1 % de ses importations totales d'énergie lui ont été fournis par les pays du Marché commun; cette proportion descend à 67,8 % pour les biens d'équipement (y compris les véhicules), à 61,4 % pour les biens de consommation et à 58,1 % pour les matières premières et les produits mi-fabriqués.

Les exportations de la Suisse vers la CEE

Bien que la CEE vienne en tête de tous les marchés d'exportation de la Suisse, sa part dans le total de ces exportations est sensiblement inférieure à ce qu'elle est pour les importations. Cette part s'est élevée à 39,8 % en 1965, retrouvant ainsi presque exactement le niveau de 1959 (39,9 %) après avoir atteint son maximum en 1963 avec 42,3 %. Le recul observé au cours des années 1964 et 1965 par rapport au sommet de 1963 a donc été — en termes relatifs — plus sensible pour les exportations que pour les importations.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure la différenciation tarifaire dont les exportations suisses vers les marchés des Six font l'objet a joué un rôle sur ce recul. Des facteurs économiques indépendants du niveau des barrières douanières, tels que les politiques de stabilisation pratiquées par la France et l'Italie ces deux dernières années, ont notamment exercé des effets restrictifs sur les achats de ces pays à la Suisse. Ils expliquent, du moins en partie, que les ventes suisses à l'Italie,

après avoir fortement augmenté de 1960 à 1963, aient ensuite régressé, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, alors même que — du fait du second rapprochement tarifaire à l'intérieur de la CEE — les droits de douane appliqués par l'Italie aux marchandises en provenance de pays tiers aient en général diminué. A l'inverse — et en dépit de l'augmentation des droits allemands résultant de ce même rapprochement tarifaire — la Suisse a pu accroître en 1965 la part relative de ses exportations vers l'Allemagne par rapport aux deux années précédentes, la période de « surchauffe » économique que traverse actuellement ce pays n'étant probablement pas étrangère à une telle évolution.

Quoi qu'il en soit, on observe que jusqu'en 1963 les différences de droits appliqués par les Six aux marchandises en provenance de pays tiers ne semblent pas avoir eu de répercussions sur la part relative des exportations suisses à destination du Marché commun pris dans son ensemble. L'année 1963 marque d'ailleurs une étape importante dans le processus de démobilitation tarifaire à l'intérieur de la CEE : c'est en effet l'année où le palier des 50 % de réduction des droits de douane a été franchi et où les Six ont effectué le second rapprochement de leurs tarifs nationaux sur le tarif extérieur commun de la CEE. Durant le premier semestre de l'année 1963, où les réductions tarifaires n'avaient pas encore dépassé 50 %, les exportations suisses vers le Marché commun ont atteint le niveau record de 43,1 % des exportations totales, pour descendre à 41,5 % lors du deuxième semestre, amorçant ainsi un mouvement de recul qui s'est poursuivi jusqu'à maintenant, puisque — pour le mois de janvier et février 1966 — la part de la CEE n'était plus que de 39,4 % (contre 41,2 % pour la période correspondante de 1965).

Toutefois, si l'on prend en considération non plus la CEE dans son ensemble, mais les quatre territoires douaniers qui la composent, on constate — entre 1960 et 1965 — une diminution de la part relative des exportations suisses vers l'Allemagne et le Bénélux, c'est-à-dire vers les pays pour lesquels la mise en place progressive du tarif extérieur commun de la CEE s'est traduite par une augmentation du niveau moyen des droits de douane, et une augmentation de cette part dans le cas de la France et — du moins jusqu'en 1963 — dans celui de l'Italie.

Structure et bilan des échanges entre la Suisse et la CEE

Pris dans son ensemble, le commerce de la Suisse avec les Six se caractérise par un déséquilibre important qui a dépassé un milliard de dollars en 1963, 1964 et 1965. Aucun autre pays tiers n'accuse un déficit aussi lourd dans ses échanges avec le Marché commun. A noter que le solde passif des échanges de la CEE avec les États-Unis est comblé, grosso modo, par un solde

Évolution des échanges de la Suisse avec la CEE de 1960 à 1965, en millions de dollars

	1960	1961	1962	1963	1964	1965
IMPORTATIONS DE :						
Allemagne	650 (29,44)	838 (31,47)	937 (31,47)	1 011 (31,59)	1 076 (30,26)	1 097 (30,10)
France	277 (12,56)	341 (12,78)	398 (13,40)	459 (14,34)	528 (14,87)	529 (14,51)
Italie	232 (10,50)	277 (10,41)	310 (10,44)	333 (10,39)	348 (9,80)	372 (10,22)
Pays-Bas	92 (4,16)	101 (3,79)	113 (3,78)	118 (3,69)	126 (3,54)	132 (3,62)
Belgique-Luxembourg	97 (4,39)	109 (4,09)	120 (4,03)	128 (4,01)	126 (3,54)	136 (3,73)
CEE	1 347 (62,05)	1 665 (62,54)	1 875 (63,12)	2 048 (64,02)	2 204 (62,01)	2 266 (62,18)
Monde	2 206	2 663	2 970	3 199	3 554	3 643
EXPORTATIONS VERS :						
Allemagne	341 (18,36)	361 (17,89)	381 (17,41)	394 (16,49)	426 (16,26)	504 (17,13)
France	124 (6,69)	147 (7,53)	178 (8,12)	209 (8,76)	228 (8,71)	241 (8,18)
Italie	153 (8,25)	171 (8,46)	199 (9,08)	240 (10,07)	230 (8,78)	233 (7,93)
Pays-Bas	76 (4,10)	84 (4,17)	89 (4,07)	87 (3,64)	95 (3,62)	105 (3,56)
Belgique-Luxembourg	66 (3,54)	69 (3,41)	72 (3,31)	80 (3,33)	81 (3,10)	89 (3,03)
CEE	762 (40,94)	832 (41,46)	920 (41,99)	1 001 (42,23)	1 061 (40,47)	1 171 (39,83)
Monde	1 860	2 018	2 191	2 388	2 621	2 941

(Entre parenthèses : en % des importations et des exportations totales de la Suisse.)

1 franc suisse = 0,2287 US dollars.

actif dans les échanges avec l'AELE, la Suisse contribuant, pour sa part, à équilibrer près de la moitié de ce solde passif vis-à-vis des États-Unis. Elle représente donc pour les Six un client particulièrement intéressant, en raison non seulement du volume total de ses achats, mais encore de la balance de son commerce avec les États membres de la Communauté.

Le déficit commercial sévère qui résulte des relations de la Suisse avec les pays membres de la Communauté ne revêt pas en lui-même un caractère de gravité particulière. Il n'est pas nécessairement anormal, dans la mesure où il s'insère dans un réseau mondial et multilatéral d'échanges de biens et de services. Il autoriserait cependant des inquiétudes si les exportations suisses vers la CEE — qui ont régulièrement diminué en valeur relative depuis le milieu de 1963 — devaient continuer à décroître sous l'influence du tarif extérieur commun des Six et s'il n'était pas possible de remédier à une telle évolution et de lui trouver des compensations sur le plan mondial à l'issue des négociations Kennedy.

Les craintes que la scission économique de l'Europe a suscitées, dès le début, tant au sein du gouvernement

que des milieux industriels et commerciaux suisses ne sont pas dissipées. Certes, les statistiques commerciales ne font pas apparaître en toute clarté les conséquences des discriminations tarifaires. D'autres facteurs, tels que l'évolution conjoncturelle et politique des gouvernements, ont joué — et continuent à jouer — un rôle essentiel, de sorte que les effets de la scission économique de l'Europe ont pu s'en trouver plus ou moins masqués. Néanmoins, les dangers sont latents. Des courants d'échanges traditionnels risquent d'être faussés. De même, les gaspillages dus à des investissements faisant double emploi sont malheureusement une réalité. Les freins qui peuvent en résulter pour les échanges internationaux sont d'autant plus regrettables que les conditions paraissent actuellement réunies pour une libération accélérée des importations des pays industriels sur un plan non seulement européen, mais mondial. C'est en fonction de ce double objectif que la Suisse — comme ses partenaires de l'AELE — s'efforce de trouver une solution au problème de l'intégration économique de l'Europe.

G. A. C.